

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des Informations clés pour l'investisseur de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document marketing. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Nous vous invitons à le consulter pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

NN (L) Liquid EUR - C Cap EUR

ISIN: LU0245567192

Un compartiment (ci-après dénommé le fonds) de NN (L) Liquid

Ce fonds est géré par NN Investment Partners B.V.

Objectifs et Politique d'investissement

Le fonds monétaire à court terme à valeur liquidative variable cherche à offrir aux investisseurs des rendements stables et à faible risque. Notre ambition est de préserver la valeur du capital investi et d'offrir aux investisseurs un avantage de liquidité (la possibilité d'entrer dans le fonds ou d'en sortir à la même valeur journalière). Le fonds investit dans tous types d'instruments du marché monétaire libellés en euros, tels que des billets de trésorerie, des obligations à taux flottant (c.-à-d. assorties d'un taux d'intérêt variable), des bons du Trésor, des obligations à court terme, des dépôts ainsi que des certificats de dépôt. La duration moyenne pondérée des actifs du fonds est limitée à 60 jours et leur durée moyenne pondérée à 120 jours (moyenne pondérée des durées restant à courir avant le remboursement du principal des actifs). Notre objectif est de dépasser la performance de la valeur de référence Euro Short-Term Rate (€STR). Nous nous assurons du reste de générer en

permanence un flux de trésorerie régulier. Nous nous employons à accroître la valeur du fonds en nous forgeant une opinion sur l'évolution des taux d'intérêt et en agissant en conséquence. De plus, nous prenons des positions, de manière sélective, sur des instruments de crédit dont le prix est attractif. Vous pouvez vendre votre participation dans le fonds chaque jour (ouvrable) où la valeur des parts est calculée, quotidiennement dans le cas présent. Les Fonds monétaires (FM) ne sont pas des placements garantis. L'investissement en FM se distingue des placements en dépôts et s'accompagne d'un risque de fluctuation du capital. Un FM ne s'appuie pas sur une assistance externe pour garantir sa liquidité ou maintenir la VL par part ou par action à un niveau stable. Le risque de perte en capital est supporté par l'investisseur. Le fonds n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible - rendement généralement plus faible

Risque plus élevé - rendement généralement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur, peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds. Il n'y a aucune garantie que l'indicateur de risque restera inchangé, il peut changer au fil du temps. La catégorie de risque la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Ce fonds fait partie de la catégorie 1 en raison du comportement du produit pendant la période de mesure. Le risque de marché global, compte tenu des performances passées et de l'évolution potentielle future des marchés, associé aux instruments du marché monétaire utilisés pour atteindre l'objectif d'investissement, est considéré comme faible.

Différents facteurs exercent une influence sur ces instruments financiers.

Ceux-ci incluent, entre autres, l'évolution des marchés financiers et de la situation économique des émetteurs de ces instruments, eux-mêmes tributaires de la situation de l'économie mondiale en général, ainsi que du contexte politique et économique de chaque pays. Le risque de crédit attendu, c'est-à-dire le risque de défaillance des émetteurs des investissements sous-jacents, est considéré comme faible. Le risque de liquidité du fonds est jugé faible. Des risques de liquidité apparaissent lorsqu'un investissement sous-jacent spécifique est difficile à vendre, ce qui peut compliquer le rachat de votre investissement par le fonds. Par ailleurs, les fluctuations des devises peuvent également affecter considérablement la performance du Compartiment. Aucune garantie n'est donnée quant à la récupération de votre mise initiale.

Frais

Tous les frais payés par l'investisseur servent à couvrir les frais de fonctionnement du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels engagés avant ou après votre investissement :

Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	0%

C'est le montant maximum qui peut être déduit de votre capital avant placement ou avant versement du produit de votre investissement.

Frais prélevés sur le fonds sur une période d'un an :

Frais courants	0,11%
----------------	-------

Frais prélevés sur le fonds sous certaines conditions spécifiques :

Commission de performance	0%
---------------------------	----

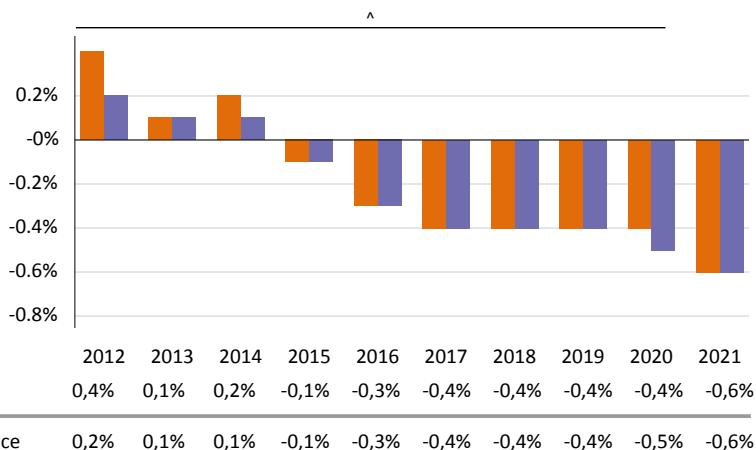
Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des valeurs maximum. Dans certains cas, le montant effectivement facturé peut s'avérer inférieur. Vous le saurez en consultant votre conseiller financier.

Le montant des frais courants indiqué repose sur les dépenses au titre de l'exercice clôturé en 12/2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il exclut :

- Commissions de performance
- Frais de transactions du portefeuille, hormis dans l'hypothèse de frais d'entrée/de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

De plus amples informations sur les frais figurent aux chapitres « Souscriptions, rachats et conversions » et « Commissions, frais et fiscalité » du prospectus, disponible sur notre site Internet <https://www.nnip.com/library>.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- Les performances passées indiquées ici prennent en compte l'ensemble des frais et charges, sauf les frais d'entrée et de sortie et les frais de conversion.
- Ce compartiment a été créé en 2002.
- Cette catégorie d'actions a été créée en 2006.
- Les performances passées sont calculées en EUR.

^ Cette performance a été obtenue lorsque le fonds avait des caractéristiques différentes.

Informations pratiques

- Dépositaire du fonds : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Vous pouvez obtenir gratuitement des renseignements complémentaires sur le fonds, notamment les autres catégories d'actions, des exemplaires du prospectus ainsi que des rapports semestriels et annuels du fonds auprès de la société de gestion et sur le site Web <https://www.nnip.com/library> en français, anglais, hollandais et espagnol. La Société de gestion a adopté une politique de rémunération et produit un rapport détaillant les principes de rémunération généraux, la gouvernance ainsi que la rémunération du personnel identifié et les informations quantitatives pertinentes, qui, une fois disponible, peut être obtenu gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou consulté sur le site Internet suivant : <https://www.nnip.com/corporate/LU/en/About-us/Our-policies.htm>.
- Le prix des actions/parts est calculé et publié en EUR. Les prix seront mis à disposition sur le site Web <https://www.nnip.com>.
- Le fonds est assujéti aux lois fiscales et à la réglementation luxembourgeoise. Selon votre pays de résidence, ceci peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.
- NN Investment Partners B.V. peut être tenue pour responsable uniquement sur la base de toute déclaration, contenue dans le présent document, qui est trompeuse, inexacte ou en contradiction avec les parties pertinentes du prospectus du fonds.

Les Informations clés pour l'investisseur ici fournies décrivent un compartiment du fonds NN (L) Liquid. Le prospectus et les rapports périodiques du fonds sont établis pour l'ensemble du fonds, y compris tous ses compartiments. En vertu de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les Organismes de placement collectif, les actifs et passifs des compartiments du fonds sont ségrégués et peuvent être réputés constituer des entités distinctes aux fins des relations entre les investisseurs. Ils peuvent en outre faire l'objet d'une liquidation séparée.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg, sous la surveillance et la réglementation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). NN Investment Partners B.V. est agréé aux Pays-Bas et réglementé par l'Autoriteit Financiële Markten.

Les Informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/02/2022.